



Les Brèves

Cette semaine, dans le secteur du bus et de l'autocar:



NOUVELLE AIDE FINANCIÈRE BRUXELLOISE POUR LES ENTREPRISES LES PLUS TOUCHÉES PAR LA CRISE

Le Gouvernement bruxellois a approuvé, en première lecture, deux projets d'arrêtés afin de soutenir les entreprises dans le cadre de la crise du Covid-19. Le premier arrêté concerne une aide de relance aux entreprises encore fortement impactées de secteurs spécifiques, dont celui du **tourisme**. Le second concerne une aide aux entreprises du secteur des hébergements touristiques. Au total, ce sont 61 millions d'euros d'aides qui sont dégagés pour ces secteurs.

Nos secteurs du transport de personnes sont concernés par la première aide financière ([cfr. point 1c](#)) : cette aide pourra aller de 7.000 euros à 27.000 euros en fonction du nombre d'équivalent temps plein et de la perte du chiffre d'affaires (au moins 40% sur la période concernée). Ces deux mécanismes d'aide seront d'application aux alentours de la mi-octobre, après que les deux arrêtés aient été adoptés en seconde lecture par le Gouvernement.

[Plus d'info sur ces aides](#)



10 LECTEURS DE LA DH EN VOYAGE AVEC BUSFAN: relance du secteur des autocars

Le mardi 14/09, dix lecteurs enthousiastes de La Dernière Heure sont montés à bord de l'autocar pour le premier voyage avec Busfan en Lorraine et en Champagne. Un journaliste du quotidien et une guide ont également pris place à bord. Lors de ce voyage de 5 jours, des reportages seront tournés pour la campagne de relance 2022 du secteur des autocars.

L'objectif ? Diffuser des vidéos et publier des articles, l'année prochaine, qui donneront au grand public encore plus envie de voyager en groupe et de découvrir [Busfan Voyages](#).

ATTENTION AUX FAUX DOCUMENTS PLF SUR INTERNET

Le SPF Santé publique met en garde contre les sites web proposant de faux « Formulaires de Localisation du Passager » (PLF) pour les voyageurs rentrant en Belgique. En outre, ces faux documents doivent être payés. Le seul document officiel du PLF se trouve sur <https://www.info-coronavirus.be/fr/plf/> et est entièrement gratuit.



DIMANCHE SANS VOITURES LE 19/09: aperçu des accès pour les autocars

- Bruxelles donne accès aux autocars.** Les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale participeront au dimanche sans voiture. La capitale sera totalement dépourvue de voitures de 9h30 à 19h. Il existe une exception pour les autocars. Ils sont autorisés à circuler dans la capitale toute la journée, mais ne doivent pas dépasser la vitesse de 30 km/h. Il n'est pas nécessaire de demander un permis spécial.

[Plus d'informations](#)
- À Anvers les autocars doivent demander une autorisation** pour circuler entre 10h et 18h.

[Vous pouvez en faire la demande ici jusqu'à dimanche.](#)
- Gand ne prévoit pas d'exception pour les autocars.** Les passagers peuvent être pris en charge ou déposés à la gare de Dampoort, où des transports publics sont disponibles. Une deuxième option est le parking Park and Ride de la Watersportbaan, où une navette assure la liaison avec le centre-ville. La journée sans voiture se déroule de 10h à 18h.
- Louvain n'organise pas de dimanche sans voitures**, mais une journée familiale (de 10 à 18 heures) consacrée aux championnats du monde de cyclisme.

[Consultez les rues qui seront fermées.](#)
- De 10 à 19 heures, **Malines rendra tout le centre-ville situé à l'intérieur de la petite ceinture (R12) interdit aux voitures.** Les places de stationnement pour les autocars sur le Wollemarkt et le Veemarkt ne seront pas accessibles. Les places de parking gratuites sur la Douaneplein sont accessibles. Des lieux alternatifs de prise en charge et de débarquement à proximité du centre-ville sont la gare ferroviaire (Koning Albert I plein) et le Rode Kruisplein.
- Paris organise sa « Journée Paris Respire sans voiture ».** Les autocars ne seront pas autorisés. La ville sera, de 11h à 18 h, uniquement accessible à la circulation non motorisée, aux vélos, aux rollers, aux piétons, aux taxis et aux usagers des transports publics. Seules les lignes régulières de Tootbus et BigBus et les autocars pour le transport inter urbains, tels que OUIBUS, seront autorisés dans certaines zones.

[Plus d'informations.](#)



INSPIRATION - LE FESTIVAL NÉERLANDAIS IJSBEELDEN - DU 18/12/2021 AU 06/03/2022

A partir du 18/12, le festival de sculptures de glace des Pays-Bas, le plus grand événement du genre en Europe, se déroulera à Zwolle. 50 sculpteurs de glace professionnels originaires du monde entier créeront sur place, en deux semaines, des sculptures de neige et de glace mesurant jusqu'à 6 m de haut. L'événement, décliné cette année sur le thème « Wonderful World », sera accessible jusqu'au 06/03/2022.

Des formules spéciales pour les autocaristes sont prévues. Le stationnement des autocars est payant.

[Plus d'informations pour les exploitants d'autocars](#)



LES ENTREPRENEURS SE RÉUNISSENT AU CONSEIL DE DIRECTION DU CFA À DURBUY

Ce matin, le Conseil de Direction CFA s'est tenu à Durbuy en présence de 6 entreprises et de représentants de la FBAA, de l'ICB et du Fonds Social. Au programme : un point sur la TVA et le nouveau régime OSS, les projets du secteur pour accompagner la relance des activités, la recherche de solutions pour trouver et former de nouveaux candidats-chauffeurs, le soutien du Fonds Social et un état des lieux sur les différents secteurs. La difficulté à trouver de nouveaux candidats à former pour le métier de chauffeur était au centre de l'attention.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DU SECTEUR

<p>Septembre</p> <p>29</p> <p>Conseil de direction FBAA</p>	<p>Octobre</p> <p>13</p> <p>Comité Fédéral Autocar</p>
<p>Octobre</p> <p>19</p> <p>Commission CFA & VRA BS + Comité Fédéral BS</p>	

Les collaborateurs de la FBAA, de l'ICB, de FCBO et du Fonds social combinent dès à présent le télétravail et le travail dans les bureaux à Haren. [Vous trouverez ici les données de contact des collaborateurs de la FBAA.](#)

